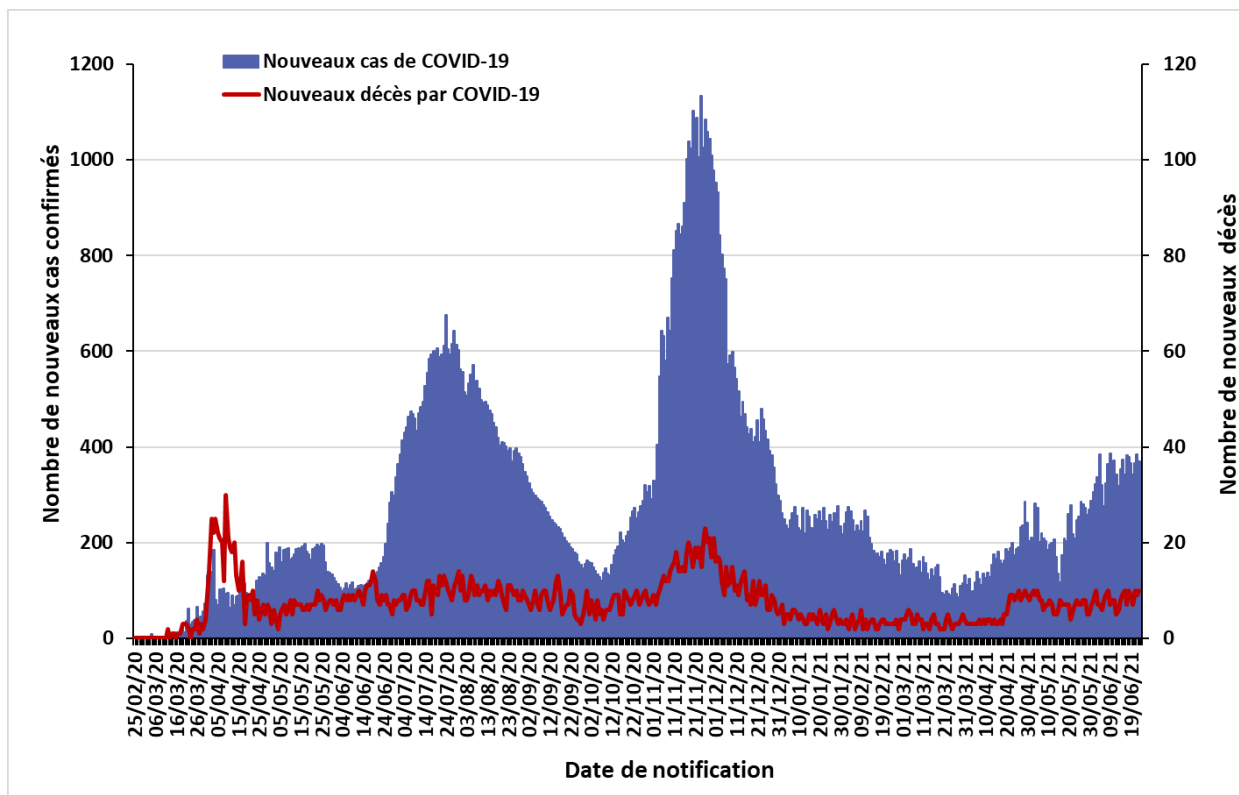


RAPPORT DE SITUATION SUR L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19 EN ALGERIE

Rapport N° 453
Date du rapport : 24 juin 2021
Date des Données : 23 juin 2021



Figure 1 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 du 25 février 2020 au 23 juin 2021 en Algérie



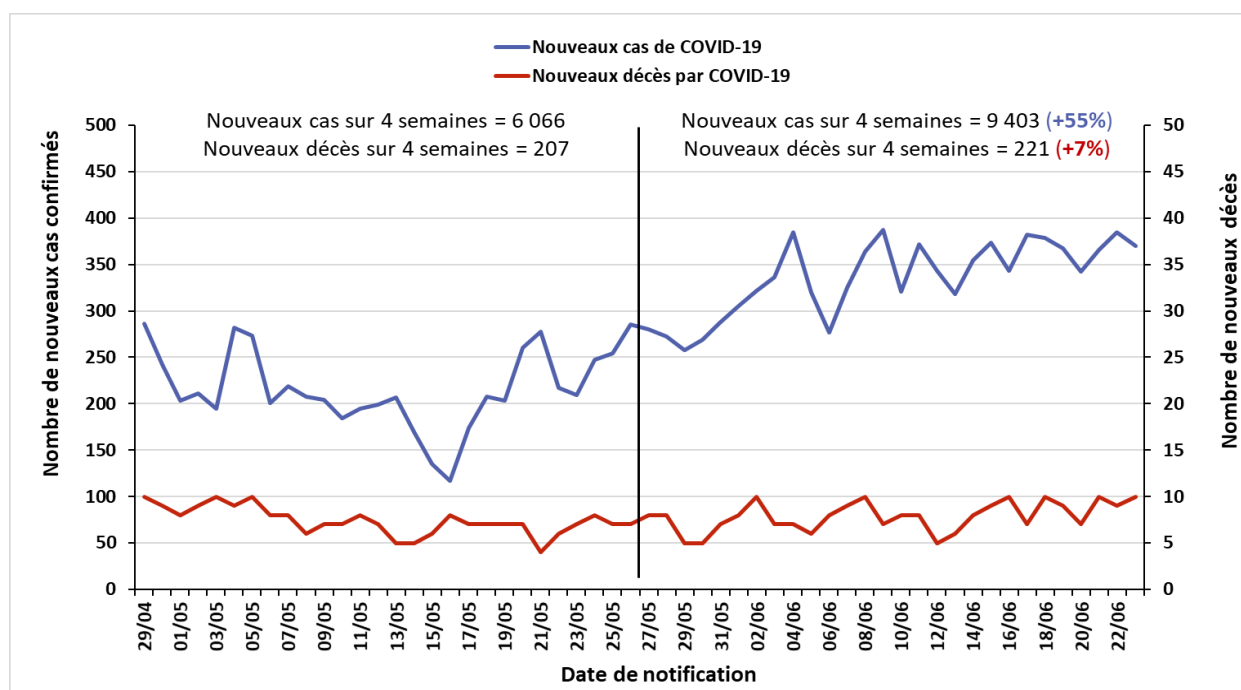
La situation épidémiologique dans le monde et en Afrique est décrite dans le lien ci-après :
<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/situation-reports>

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE DU 23 JUIN 2021

Table 1 : Indicateurs épidémiologiques quotidiens en date du 23 juin 2021 en Algérie

Item		Nombre
Nombre total de cas de COVID-19 confirmés en Algérie		137 049
Nombre de cas de COVID-19 confirmés dans les précédentes 24 heures		370
Nombre de wilayas ayant notifié pendant les dernières 24 heures	0 nouveau cas de COVID-19	18
	Entre 1 et 9 nouveaux cas de COVID-19	21
	10 ou plus nouveaux cas de COVID-19	9
Nombre total de patients guéris du COVID-19 en Algérie		95 331
Nombre de patients guéris du COVID-19 dans les précédentes 24 heures		247
Nombre total de patients hospitalisés en soins intensifs (sous assistance respiratoire) pour cas de COVID-19		28
Nombre total de décès par COVID-19 en Algérie		3 660
Nombre de décès par COVID-19 dans les précédentes 24 heures		10
Taux de létalité		2,67%
Taux de mortalité (pour 100 000 habitants)		8,34
Nombre de cas de variants détectés en Algérie (mise à jour du 21 juin 2021)	Variant Alpha (B.1.1.7)	498
	Variant Eta (B.1.525)	230
	Variant Delta (B.1.617.2)	24

Figure 2 : Evolution du nombre quotidien de nouveaux cas confirmés et nouveaux décès par COVID-19 sur les 8 dernières semaines en Algérie (du 29 avril au 23 juin 2021)



❖ Coordination

Une réunion de coordination hebdomadaire sur la COVID-19 se tient entre le bureau OMS-Algérie et le bureau régional OMS (AFRO) tous les lundis.

❖ Mesures prises au niveau national

Le 20 juin 2021, le Gouvernement a décidé au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19, de prolonger les mesures de confinement partiel à domicile de 0h à 4h pour 21 jours supplémentaires à compter du 21 juin 2021 pour 14 wilayas. Ces mesures concernent ainsi les quatorze (14) wilayas suivantes : Laghouat, Batna, Bejaia, Blida, Tebessa, Tizi-Ouzou, Alger, Sétif, Sidi Bel Abbes, Constantine, M'Sila, Ouargla, Oran et Boumerdes. Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les quarante-quatre (44) wilayas suivantes : Adrar, Chlef, Oum El Bouaghi, Biskra, Béchar, Bouira, Tamenghasset, Tlemcen, Tiaret, Djelfa, Jijel, Saïda, Skikda, Annaba, Guelma, Médéa, Mostaganem, Mascara, El Bayadh, Illizi, Bordj Bou Arréridj, El Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El Oued, Khenchela, Souk Ahras, Tipaza, Mila, Aïn Defla, Naâma, Aïn Temouchent, Ghardaïa, Relizane, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Ouled Djellal, Beni Abbés, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El Meghaeir et El Meniaâ.

La réouverture partielle des frontières aériennes a été mise en œuvre à partir du 1^{er} Juin 2021, suite au communiqué des services du Premier ministre du lundi 21 mai 2021 avec les modalités opérationnelles suivantes :

- Test RT-PCR COVID négatif datant de moins de 36 heures avant la date de départ ;
- Fiche sanitaire dûment renseignée à présenter à l'enregistrement et à remettre à l'arrivée ;
- Paiement des frais de confinement obligatoire de 5 nuitées au moment de l'achat ou de la confirmation du billet d'avion ; le montant fixé à 33 000 Dinars Algérien (ou équivalent en monnaie étrangère) couvre les frais de transport vers le lieu du confinement, l'hébergement en pension complète et le test COVID prévu à la fin du confinement ;
- Pour ce qui est des modalités de sortie, les passagers seront soumis aux seules conditions édictées par les autorités des pays d'accueil

Le programme des vols et les tarifs ont été annoncés dans un communiqué d'Air Algérie le samedi 29 mai 2021 et sont détaillés sur le lien suivant : <https://airalgerie.dz/programme-de-vols-de-rapatriements/>

❖ Recherche et suivi des contacts : RAS

❖ Laboratoire et surveillance des variants :

Dans le contexte de surveillance des variants du SARS-Cov-2 circulant actuellement dans le monde, les activités de séquençage mises en place par l'Institut Pasteur d'Algérie ont permis de détecter à l'heure actuelle en Algérie (**mise à jour du 21 juin 2021**) :

- 498 cas de variant Alpha (Variant Of Concern B.1.1.7 décelé pour la première fois au Royaume-Uni en décembre 2020)
- 230 cas de variant Eta (Variant Under Investigation B.1.525 décelé pour la première fois au Nigéria et au Royaume-Uni en décembre 2020)
- 24 cas de variant Delta (Variant Of Concern B.1.617.2 décelé pour la première fois en Inde en octobre 2020)

❖ Logistique : RAS

❖ Partenariat : RAS

❖ Communication du risque : RAS

❖ Vaccination et Mécanisme COVAX :

Un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière publié le mardi 22 juin 2021 invite « toutes les personnes désirant se vacciner à se présenter au niveau des structures de santé ou des espaces aménagés pour recevoir leur vaccin ».

La plateforme mise en place par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière pour s'inscrire à la vaccination contre la COVID-19 est disponible sur le lien suivant : https://vac-covid19.sante.gov.dz:9580/rdvac/select_lang_form

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- Dr NGUESSAN Bla Francois, WR : nguessanf@who.int
- Dr PÉNEAU Camille, UNV/EPR : peneauc@who.int
- Dr KHELIFI Houria, NPO/DPC : khelifih@who.int

NB : Ce Sitrep est élaboré sur la base des informations officielles publiées par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière : <http://www.sante.gov.dz/>